



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT PERMANENT POUR LE SUIVI DES POLITIQUES DE RÉFORMES ET DES PROGRAMMES FINANCIERS

*Atelier de revue nationale de mise en œuvre des
réformes dans les ministères et institutions de l'Etat à fin juin 2025*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du suivi des réformes, le Ministère de l'Économie et des Finances a organisé, le 22 août 2025, la revue nationale de la mise en œuvre des réformes à fin juin 2025. Cette rencontre, tenue en visioconférence, a rassemblé plus d'une centaine de participants issus des ministères, des institutions de l'Etat, du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers. Elle s'inscrit dans la dynamique de la feuille de route gouvernementale Togo 2025 et fait suite aux réunions semestrielles de suivi des réformes.

L'objectif principal de cette revue était de faire le point sur l'état d'avancement des réformes inscrites au PTBA 2025, d'identifier les contraintes opérationnelles et de proposer des mesures correctives pour sécuriser l'atteinte des résultats à fin décembre. Les résultats affichés à mi-parcours témoignent d'une dynamique soutenue, avec un taux d'exécution physique de 78,6 % et un taux d'exécution financière de 72,9 %, traduisant des avancées concrètes dans plusieurs secteurs stratégiques.

Dans le domaine des finances publiques, des progrès significatifs ont été enregistrés à travers l'élaboration du plan d'action fiscal, la réalisation d'une étude d'impact ex ante sur les mesures du projet de loi de finances 2026 et la production de notes analytiques pour appuyer la programmation budgétaire pluriannuelle.

Le secteur agricole et foncier a connu une impulsion nouvelle avec le lancement du Programme pour la modernisation de l'agriculture au Togo 2025–2034 et la réalisation du cinquième recensement national de l'agriculture, renforçant ainsi la planification et la sécurisation des investissements.

La promotion de la consommation locale et de l'investissement a été consolidée par l'adoption de la Stratégie nationale de promotion de la consommation locale 2024-2030 et la validation de la carte d'investissement alignée sur les Objectifs de développement durable.

Sur le plan numérique et administratif, le pays s'est doté d'un Code du numérique, a lancé le recensement biométrique des agents de l'Etat et a amorcé la mise en œuvre du schéma directeur de digitalisation des ressources humaines. A ce jour, plus de cinq millions de

citoyens disposent d'un Numéro d'identification unique et d'une carte biométrique, avec une couverture nationale atteignant 95 %.

Le secteur privé bénéficie d'un accompagnement renforcé à travers l'opérationnalisation de l'Agence de développement des TPME, conçue comme guichet unique d'appui aux entreprises.

En matière de gouvernance locale, le Togo s'est doté d'une Politique nationale de décentralisation 2025-2034 et a consolidé l'autonomie financière des communes grâce à une augmentation de la subvention du Fonds d'appui aux collectivités territoriales portée à 9,5 milliards de FCFA.

Sur le plan environnemental, l'adoption de la loi contre les changements climatiques et la mise en place de l'Office national des aires protégées constituent des avancées majeures dans la protection de la biodiversité et la lutte contre les effets du réchauffement climatique.

Le classement Business Ready 2024 de la Banque mondiale confirme la performance du Togo, qui se positionne comme premier pays réformateur en Afrique de l'Ouest et troisième sur le continent. Ces résultats traduisent la volonté ferme du Gouvernement de poursuivre, avec constance et détermination, la modernisation de l'Etat et l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Ils illustrent également l'efficacité de la collaboration entre les administrations publiques, le secteur privé, la société civile et les partenaires techniques et financiers. Conscientes des enjeux et des attentes, les autorités réaffirment leur engagement à maintenir un rythme soutenu de réformes au second semestre 2025, dans une logique de gouvernance renforcée, de transparence et de progrès partagé, pour un Togo plus résilient, plus compétitif et plus inclusif.

Fait à Lomé, 22 août 2025